

Pour mieux diagnostiquer...



La personne a-t-elle été scolarisée ?



NON

Personne pas ou peu scolarisée dans son pays d'origine (moins de 5 ans)

PROFIL ANALPHABÈTE

Ateliers d'alphabétisation :

afin d'acquérir des connaissances de base en lecture et écriture (sens de l'écriture, espace graphique, graphie...) et être autonome dans des situations simples de la vie courante. La condition de l'apprentissage distingue donc analphabétisme et illettrisme.



OUI

Dans une autre langue

PROFIL FLE (Français Langue Étrangère)

Un apprenant dit "FLE" est un étranger pour qui le français n'est pas une langue maternelle et qui l'apprend en tant que langue étrangère.

Référentiel pour l'enseignement du FLE : le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (C.E.C.R.L.) comportant plusieurs niveaux :

Niveau A1.1 > Premiers acquis : comprendre quelques expressions familières dans des situations quotidiennes récurrentes ; comprendre des énoncés très simples ; répondre à des questions sur la présentation ; participer à une interaction simple, partiellement.

Niveau A1 > Élémentaire introductif de découverte : comprendre des expressions familières et quotidiennes ; présenter quelqu'un, se présenter, répondre et poser des questions simples ; communiquer de façon simple.

Niveau A2 > Intermédiaire ou de survie : comprendre des informations simples et directes sur des sujets habituels ou familiers ; décrire son environnement immédiat ; exprimer des besoins immédiats.

Niveau B1 > Indépendant niveau seuil : comprendre des points essentiels sur des sujets familiers (école, travail, loisirs) ; produire un discours simple et cohérent ; raconter un événement, une expérience ; exposer et expliquer une idée, un projet.

Niveau B2 > Indépendant niveau avancé : comprendre des discours longs de type conférence ; suivre une argumentation complexe sur des sujets familiers ; communiquer de façon claire et précise.

Source : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>



OUI

En langue française

La personne est-elle à l'aise à l'écrit ?



NON

PROFIL ILLETTRÉ

Illettrisme : Difficultés en lecture et écriture qui peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et dans le temps. Nécessite un apprentissage plus ou moins complet de la lecture, l'écrit est à construire. (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI))

4 degrés :

N° 1 > Repère structurant (se repérer dans l'univers de l'écrit, des nombres, dans l'espace et dans le temps).

N° 2 > Compétences fonctionnelles pour la vie courante (lire et écrire des phrases simples, trouver des informations, résoudre des problèmes dans un environnement familier).

N° 3 > Compétences facilitant l'action dans des situations variées (lire, écrire des textes courts, argumenter, résoudre des problèmes plus complexes, aller vers une appropriation croissante des codes orthographiques et syntaxiques).

N° 4 > Compétences renforçant l'autonomie (acquis de fin de scolarité obligatoires, proches des exigences de formation générale des qualifications de niveau V).



OUI

PROFIL REMISE À NIVEAU

Remise à niveau :

lecture avec sens, écrit avec un début de respect des règles. "Niveau" de formation qui permet d'acquérir des compétences clés, au-delà des compétences de base.



PRÉFET DE LA CORRÈZE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA CORRÈZE